



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD
Chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg
T +41 26 305 29 04
www.fr.ch/dsas

**Direction du développement territorial,
des infrastructures, de la mobilité
et de l'environnement DIME**
**Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur,
Mobilität und Umwelt RIMU**
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 36 04
www.fr.ch/dime

Formulaire à envoyer à l'adresse e-mail
SSPplanclimat@fr.ch

Mesure S.2.1 du Plan climat cantonal « Réalisation de projets d'adaptation aux fortes chaleurs »

Formulaire de soumission

1) Données du/de la requérant-e

Nom de la commune ou association
de communes qui présente le projet :
Coordonnées bancaires (IBAN) :
Nom du projet :
Localisation (joindre un plan) :

Personne contact

Nom :
Prénom :
Fonction :
Numéro de téléphone :
Adresse e-mail :

2) Description du projet

Première demande de subvention pour le projet lié à la mesure S.2.1 du Plan climat cantonal

Oui Non

Si non, décision rendue pour la précédente demande

Accordée Refusée

Montant accordé pour la précédente demande :

Public-s cible-s

Enfants
Séniors
Personnes souffrant de maladie chronique
Autres, préciser :

Espace-s public-s

Cours d'école
Place de jeux
Parcours pédestre
Bâtiment accueillant des personnes sensibles
Parc
Place de sport
Place publique
Piscine
Autres, préciser :

Description du projet et informations sur l'espace public pouvant permettre de mieux comprendre le projet :

Présentation du calendrier de réalisation avec la date de réalisation prévue (attention, selon la Loi sur les subventions, une décision d'octroi de subventions pour des projets en cours de réalisation ou qui ont déjà été réalisés est impossible) :

Veillez indiquer les actions prévues pour lutter contre les îlots de chaleur :

- A1 : végétaliser (Nb d'arbres/arbustes avec la liste des essences en latin)
- A2 : ombrager (Nb de structure)
- A3 : désimperméabiliser (m2)
- A4 : apporter de l'eau (Nb de dispositifs)
- A5 : aménagements temporaires (Nb de structures)
- A6 : entretien différencié (étude)
- A7 : végétaliser les façades (m2, nb d'étages)
- A8 : végétaliser les toits (m2)
- A9 : projet participatif (Nb de projets)

Autres, préciser :

Lien vers le catalogue d'action-types : <https://www.fr.ch/document/530671>

Description détaillée de chaque action cochées ci-dessus (Nombre d'arbres, de structures, de dispositifs, surface en m2 etc...) Si l'action « A2 ombrager » est cochée, préciser la raison du choix de la structure et de son emplacement (pourquoi la végétalisation n'est-elle pas possible ?) :

Quelles sont les améliorations attendues en termes de confort climatique, d'ombrage et de santé des publics cibles ?

Remarque-s :

3) Budget TTC

Budget global du projet :

Budget des actions permettant une adaptation aux fortes chaleurs :

Subvention demandée au titre de la mesure S.2.1 du plan climat cantonal :

Avez-vous sollicité d'autres services de l'Etat, si oui précisez :

Lieu, date et signature :



Annexe 1 : plan de localisation

Annexe 2 : document de présentation du projet (joindre note, rapport, photos...)

Annexe 3 : budget détaillé des différentes actions climatiques (A1, A2...)